



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Plougastel-Daoulas (29470)

OBJET

2021-04-21

**Budget primitif
2021 : Budget
Annexe du
lotissement de
Goarem An Eol**

DATE DE
CONVOCAION
09 avril 2021

DATE D’AFFICHAGE
19 avril 2021

Nombre de Conseillers
en exercice 33
Nombre de présents..... 29
Nombre d’absents 1
Procurations 3
Nombre de votants 31

“ L’an 2021, le 15 avril, à 18h30” le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Dominique CAP, Maire.**

Etaient présents :

Dominique CAP, Patricia HENAFF, Jean-Jacques ANDRE, Françoise LOUEDEC, Bernard NICOLAS, Gwenaëlle GOUENNOU, Jean-Paul TOULLEC, Françoise MORVAN, Nathalie BATHANY, Yvan LACHUER, Flora GALAND, Claudine ORVOEN, Stéphane MICHEL, Brigitte DENIEL, Romain ABGRALL, Sylvain GANGLOFF, Pascal JEULAND, Claire LE VOT, Raymond-Jean LAURET, Catherine BOTHUAN, Julie MERCIER, David MOAN, Aude BURGER-CUZON, Stéphane LE GALL, Marlène LE MEUR, Rémy JEZEQUEL, Kristen LE BLEIS, Damien RIVIER, Stéphane PERON

Etaient absents :

Haoua LE GALL

Etaient représentés :

Michel CORRE à Claire LE VOT, François THOUROUDE à Nathalie BATHANY, Olivier LEBOSQUAIN à Raymond-Jean LAURET

Secrétaire de séance : Madame Nathalie BATHANY

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

2021-04-21

Budget primitif 2021 : Budget Annexe du lotissement de Goarem An Eol

Rapporteur

Jean-Paul TOULLEC, 6ème Adjoint au Maire

Exposé :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et suivants et L 2313, L 2321 et suivants,

VU la loi d'Orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République et notamment ses articles 11 et 13,

Délibération :

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident :

- d'approuver, par chapitre, le Budget Primitif 2021 du budget annexe du lotissement de Goarem an Eol, arrêté comme suit :
- Le budget peut être voté en sur équilibre en section de fonctionnement pour 268 024,23€

Soit un budget de :

- section de fonctionnement : 187 136,94€
- section d'investissement : 268 024,23€

CHAP	NATURE	R/O	LIBELLE	2021	
				DEPENSES	RECETTES
				BP	BP
			SECTION D'INVESTISSEMENT	187 136,94	187 136,94
001	001	R	Déficit investissement	187 136,94	
16	16748	R	Avance BP		
040	315	R	Terrains à aménager		
040	3354	O	Stock études		29 472,20
040	33581	O	Stocks Frais Annexes		4 276,44
040	3355	O	Stocks travaux		46 600,89
040	3555	O	Stocks de produits finis- terrains aménagés		105 787,41
			SECTION D'EXPLOITATION	786,00	268 024,23
002	002	R	Résultat de fonctionnement reporté		233 114,91
011	6045	R	Etudes et prestations de service	776,00	
011	605	R	Travaux		
011	6226	R	Honoraires		
011	6522	R	Reversement excédent budget principal		
011	658	R	Régularisation de TVA	10,00	
043	608	R	Frais accessoires		
002	7015	R	Vente de terrains aménagés		
70	70878	R	Remboursement de frais		34 899,12
70	7718	R	Régularisation de TVA		10,00
			TOTAL GENERAL	187 922, 94	455 161,17

Entendue(s) la (les) :

Séance plénière des commissions du 08-04-2021

Vote

Conseillers présents 29

Conseillers représentés 3

Ayant voté pour 31

Ayant voté contre 0

S'étant abstenu 0

N'ayant pas pris part au vote 1

Délibération du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

Fait à Plougastel-Daoulas, le 15 avril 2021

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Le Maire,
Dominique CAP



Transmis à la Préfecture le 20 04-2021
 Publié le 20 04-2021
 Notifié le 20 04-2021